



VILLARDS-D'HÉRIA (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Le Grand et le Petit-Villard.

Situation : Les villages sont situés dans la vallée d'Héria. Les maisons, généralement disposées par groupes, sont construites en pierre, élevées d'un étage au dessus du rez-de-chaussée et couvertes les unes en tuiles, les autres en ancelles ou tavaillons.

Village de l'arrondissement de Saint-Claude ; canton, perception, paroisse et bureau de poste de Moirans ; à 3 km de Moirans, 19 km de Saint-Claude et 40 km de Lons-le-Saunier.

Altitude : 674 m ; au signal géographique : 964 m.

Le Grand et le Petit-Villard ont été réunis en une seule commune le 14 août 1822.

Le territoire est limité : au nord par Moirans ; au sud par Grand-Châtel ; à l'est par Pra, Lavans et Moirans et à l'ouest Martigna et Moirans. La Combette d'en Bas, la Combette d'en Haut, la Grange du lac d'Antre, les Communs, sur la Cueille et la Grange de Bioux font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 4, de Lons-le-Saunier à Genève ; par le chemin de grande communication n° 27, de Salins à Dortan ; par le chemin vicinal tirant à Grand-Châtel ; par le bief d'Héria, celui des Amaurandes et le bief de la fontaine Gascon qui jette dans le lac d'Antre.

Population : en 1790, du Grand-Villard : 187 habitants ; du Petit-Villard : 134 habitants ; population réunie en 1846, 390 habitants ; en 1851, 376, dont 190 hommes et 186 femmes ; 78 maisons, savoir : au Grand-Villard, 40, et au Petit-Villard, 38 ; 83 ménages. Les habitants n'émigrent pas. En 2002 : 4842 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 7428 et 7429, 3 E 7881, 3 E 5992 et 5993, 3 E 7430 à 7433, 3 E 8013, 3 E 10737 à 10739 et 3 E 12887. Tables décennales : 3 E 1233 à 1241.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1137-1138 et 2 Mi 1206, 5 Mi 12-13, 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1833 : 681 Ha divisés en 1912 parcelles, que possèdent 187 propriétaires, dont 66 forains ; savoir : 252 Ha en pâtures, 172 Ha en terres labourables, 141 Ha en bois, 73 Ha en prés, 19 Ha en friches, broussailles et murgers, 1 Ha 80 a en sol et aisances de bâtiments et 1 Ha 19 a en jardins.

Le sol, montagneux et peu fertile, ne rend que deux ou trois fois la semence des céréales et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, peu de maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de

fruits, du foin et peu de fourrages artificiels.
On importe moitié des céréales et le vin.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des ânes pour le service des moulins seulement et des porcs qu'on engraisse ; 15 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire d'abondantes sablières et de la pierre à bâtir peu exploitée
Les habitants fréquentent les marchés de Moirans. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit des fromageries

Il y a deux chalets communaux, dans lesquels on fabrique annuellement 8.000 kg de fromage, façon Gruyère, deux scieries à une lame pour bois de construction, un moulin à farines à six tournants avec scierie à une lame, un autre moulin à trois tournants, une filature de coton exploitée par M. Thevenod, qui occupe douze ouvriers, une fabrique de tabatières dirigée par M. Chapelain, qui en occupe cinq, un charpentier et un marchand de bois de sciage.

Biens communaux : une chapelle au hameau de Petit-Villard et un cimetière à côté ; une maison commune, bâtie vers 1807, renfermant le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 28 garçons et 27 filles ; deux fontaines avec abreuvoirs au Grand-Villard et autant au Petit-Villard ; deux fours, autrefois banaux ; un pont en pierre sur le ruisseau d'Héria, et 191 Ha 72 a de bois, pâtures et friches. La section du Petit-Villard a 145 Ha 61 a de terres, prés-secs, bois et pâtures.

Bois communaux : le Grand-Villard, 54 Ha ; coupe annuelle, 2 Ha 02 a ; le Petit-Villard, 47 Ha 56 a ; coupe annuelle, 1 Ha 78 a.

NOTICE HISTORIQUE

Il y a dix-neuf cents ans, le nautonier massaliote qui remontait le Rhône avec ses barques pour faire le commerce avait deux routes à suivre, selon la nature des produits qu'il avait à échanger. Il pouvait s'engager dans les eaux de la Saône et trafiquer à Mâcon, Tournus, Chalon, Gray, ou se rendre dans le pays des Ambarres et des Séquanais par la rivière d'Ain. Après avoir amarré ses bateaux au port de Condes, il se trouvait en face de la vallée de la Bienne, toute parsemée de villages où il lui était facile de faire le négoce. La première bourgade qu'il rencontrait sur son chemin, en longeant la rive droite de la Bienne, était Jeurre. De ce point, il voyait s'ouvrir un étroit vallon dans lequel il n'aurait certainement pas songé à pénétrer, s'il n'eut point appris qu'à une distance moindre de sept kilomètres, il trouverait au sommet d'une montagne, autour d'un lac sacré dominé par une haute roche, un groupe d'habitations où se pressait une brillante jeunesse qui venait de loin assister aux leçons professées par des bardes, dans une école druidique. En descendant la montagne, il arrivait à *Leuconaus*, autre bourgade celtique dans la vallée du Lizon, et n'avait qu'un court trajet à faire pour être à *Brivates*, Brives, où il rencontrait un pont et une route qui le ramenait par la rive gauche de la rivière à Dortan et à Condes.

Si ce voyageur était revenu cinquante ans plus tard dans les mêmes parages, quel aurait été son étonnement en voyant la transformation opérée dans cette contrée ! Dans l'intervalle, César avait soumis la Gaule, mais il n'avait pas éteint les ressentiments et les regrets patriotiques. Auguste, son successeur, qui savait combien la caste puissante des prêtres de la religion druidique lui était hostile, avait anéanti l'école d'Héria en envoyant au milieu de ce foyer d'insurrection une colonie de soldats égyptiens détachée de la légion établie à Nîmes. Bientôt la bourgade des bords du lac avait pris la physionomie d'une ville romaine. Elle se distingua en trois quartiers principaux, le *Palatium*, au Grand-Châtel, la *Ville-Haute*, sur la montagne, et la *Ville-Basse*, dans le vallon. Les maisons de plaisance s'éparpillèrent jusqu'à Jeurre. La preuve évidente de la fondation de la cité mystérieuse dont nous esquissons l'histoire par des soldats égyptiens, résulte non seulement de la découverte qui y a été faite de médailles de la colonie de Nîmes, au palmier et au crocodile enchaîné, des statuettes de leurs dieux *Orus*, *Osiris* et le bœuf *Apis*, mais encore d'une inscription qui décorait le frontispice du temple qu'ils élevèrent à Jupiter-Ammon et conçue en ces termes :

MARTI AUGUSTO
Q. PETRONIVS METELLVS
M. PETRONVS MAGNVS IIIIVIR
VNA CVM MILITIBVS NILIACIS
V. S. P. M.



Les ruines éparses dans le vallon d'Héria et autour du lac éveillèrent, à la fin du XVII^e siècle, l'attention des savants de la province : ils commencèrent à soupçonner que les obscurs villages du Gand et du Petit-Villard et la Grange d'Antre pouvaient bien être les héritiers directs d'une cité romaine. Les premières fouilles firent une si grande sensation dans le pays, que Louis XIV chargea l'intendant de la province de se rendre sur les lieux. Le cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Claude, vint lui-même depuis Paris, en 1698, pour assister à la résurrection de cette nouvelle Pompéïa. Les explorations amenèrent les découvertes les plus précieuses. Des volumes entiers ne suffiraient pas pour toutes les enregistrer. Les dissertations publiées par le jésuite Dunod et le savant historien Dunod de Charnage, son neveu, les mémoires de la société d'émulation du Jura et ceux publiés par l'académie de Besançon, les annuaires du Jura, en ont signalé un grand nombre, mais il est probable que ce qui est encore enfoui dans le sol ou sous les eaux du lac dépasse ce qui a déjà été trouvé. Murs d'enceinte, portes monumentales, thermes, aqueducs, canaux, théâtre, temples, place et fontaines publiques, édifices et bains particuliers, forum, statues, ponts, autels, colonnes, médailles, inscriptions, autels votifs, vases, lampes, instruments de sacrifices, bagues, bracelets, cachets de chevaliers, fibules, ustensiles, armes, briques et tuileaux, peintures à fresques, mosaïques, marbres de toutes les couleurs, bas-reliefs, rues et voies pavées, tout rappelle les raffinements du luxe, des arts, et une civilisation très avancée.

La cité d'Héria jouissait du droit italique et était un municpe administré par un gouverneur, *vicarius*, et des magistrats municipaux, *quatuorviri*. Les inscriptions ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet. La terre de Saint-Claude n'aurait-elle pas représenté la circonscription de ce municpe ? Nous pourrions nommer plusieurs cités en France qui ne devinrent pas des centres de diocèses, mais qui eurent des abbayes dont la domination s'étendait sur une division administrative antérieure. Tout porte à croire que la ville d'Antre fut détruite dans le cours du IV^e siècle par les barbares. Les médailles ne vont pas au-delà. On prétend que saint Romain bâtit son premier ermitage au sein de ces ruines et que Carloman, fils de Charlemagne, fit construire à la place de cet ermitage des édifices magnifiques, y rassembla des personnes pieuses et savantes et qu'il y passa plusieurs années, partageant son temps entre la prière et la surveillance des mines de plomb et de cuivre qu'il faisait exploiter. Nous reléguons d'autant plus volontiers cette dernière tradition au rang des fables, que jamais le sol du Jura n'a recélé de mines de cuivre et de plomb, et que, par la nature de ses roches, il ne peut même pas en contenir.

Seigneurie : la Grand-Villard dépendait en toute justice de la baronnie de Moirans, et le Petit-Villard du bâtis de la terre de Saint-Claude, dit de la *grande Cellerie*. Il y avait au Grand-Villard un fief de prévôté qui appartenait, dès le XV^e siècle, à la famille de Sappel, et qui, deux siècles plus tard, fut acquis par MM. De Maisod. Le prieur de Saint-Romain-de-Roche avait le lac d'Antre, la grange bâtie à côté et celle des Amaurandes.

Paroisse : le Grand-Villard faisait partie de la paroisse de Moirans, et le Petit-Villard de celle de Saint-Lupicin. Il existait, dans ce dernier lieu une chapelle très ancienne, dédiée à saint Laurent, avec un cimetière à l'entour. Elle ne se compose que d'une nef rectangulaire. Le curé de Saint-Lupicin y célèbre la messe quatre ou cinq fois par an.

Curiosités : le lac d'Antre, qui est très poissonneux, la roche qui le surplombe, le Pont-des-Arches, près de la naissance de la vallée d'Héria, construction romaine très importante, les antres du *Puits-Blanc* et du *Puits-Noir*, la Grange d'Antre, dont les murs faisaient partie du temple de Mars Auguste, et en général toute la vallée d'Héria, méritent d'être visités. C'est la terre promise des archéologues..